



Motion : Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en politique.

Mme Sirtaine rappelle qu'en séance du 24 avril dernier, le groupe socialiste a pris l'initiative de déposer ce projet de motion sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

L'objet de cette motion s'inscrit dans la continuité de la mobilisation en faveur des droits des femmes, des minorités de genre ainsi que dans la foulée du mouvement « Me Too », qui a libéré la parole des victimes.

Mme Sirtaine tient à souligner l'efficacité de la présidence exercée par Mme la Première Echevine ainsi que l'esprit de collaboration qui a régné au sein du groupe de travail qui a rédigé le texte de la motion.

La charte d'engagement contre les violences sexistes et sexuelles sera intégrée au futur Code de déontologie et d'éthique sous la forme d'un chapitre à part entière. Le groupe socialiste veillera à ce que ce code soit rédigé et adopté le plus rapidement possible.

M. Cools partage tous les propos qui viennent d'être tenus par Mme Sirtaine. Il remercie le groupe socialiste d'avoir pris l'initiative de cette motion et il remercie également Mme la Première Echevine et Mme l'Echevine De Brouwer, qui représentaient le Collège au sein du groupe de travail, pour leur capacité à intégrer dans les textes les remarques des uns et des autres.

Mme l'Echevine De Brouwer remercie aussi le groupe socialiste pour son initiative.

Elle rappelle que ce travail fait suite à l'agression perpétrée par Michel De Herde, échevin à Schaerbeek, à l'encontre de sa collègue échevine Ecolo Sihame Haddioui lors d'une séance du Conseil communal, et vise à répondre aux difficultés qu'a posées la gestion de cet incident faute de cadre légal prévu à cet effet.

Cet incident illustre combien les violences sexistes et sexuelles participent aux dynamiques de pouvoir inhérentes au champ politique, dans une logique d'exclusion des femmes.

Vu qu'en raison de leur caractère structurel, ces violences sont susceptibles d'affecter n'importe quel parti politique, il était important de trouver ensemble une solution qui fasse consensus, dans le respect de la sensibilité de chacun.

Mme l'Echevine De Brouwer remercie également Mme la Première Echevine pour son copilotage, qui va aboutir à la rédaction d'un code de déontologie dont le premier chapitre sera voté dans les prochains mois.

Mme la Première Echevine se réjouit de la rédaction de ce texte, qui vise à répondre à un enjeu majeur de notre société.

La motion est adoptée à l'unanimité par le Conseil communal.